

**Centre International de
Développement et de
Recherche (CIDR)**

**Épargne, Financement,
Information pour les
Créateurs d'Entreprise et
d'Activités (ÉFICEA)**

**Réseau d'Organisation et
de Services pour des
Entreprises et des
Activités Socialement
Utiles (ROSEAU)**

SOS ça bouge

VERS UNE BANQUE SOLIDAIRE

**APPUI AUX INITIATIVES ÉCONOMIQUES
ET DÉVELOPPEMENT DE QUARTIERS
EN ZONE URBAINE DÉFAVORISÉE**

Analyse transversale

Sommaire

I. GENÈSE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	1
1. GENÈSE DU PROJET.....	1
2. RAPPEL DES HUIT PRINCIPES POUR UNE BANQUE SOLIDAIRE.....	2
3. OBJECTIFS DES ÉTUDES AU SEIN DES DEUX QUARTIERS.....	2
3.1 OBJECTIF GÉNÉRAL.....	2
3.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.....	3
II. MÉTHODOLOGIE COMPARÉE.....	4
1. DEUX ÉTUDES ISSUES D'UN PROJET COMMUN.....	4
2. UNE DIFFÉRENCE DE SUJET/CIBLE SUR LE FOND.....	4
3. DES RÉSULTATS ENRICHIS PAR CETTE DOUBLE APPROCHE.....	6
III. ANALYSE DES RÉSULTATS.....	8
1. PRÉSENTATION DES DEUX QUARTIERS.....	8
1.1. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES.....	8
1.1.1. Cités dortoirs, chômage et précarité.....	8
1.1.2. ZRU, Zones franches : de nouvelles opportunités pour la création d'entreprises ?.....	9
1.2. DYNAMIQUES SOCIALES.....	10
1.3. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL.....	11
2. LES CRÉATEURS : RESSOURCES ET CONTRAINTES.....	12
2.1. PUBLIC SUR LEQUEL A PORTÉ L'ENQUÊTE.....	12
2.2. FREINS ET OBSTACLES À LA PRISE D'INITIATIVES.....	12
2.2.1. Le déficit en information et formation.....	12
2.2.2. Les besoins de financement.....	13
2.2.3. L'isolement.....	13
2.2.4. Le manque de confiance en soi (spécifique au site de Saint Jean)...	14

2.2.5. Les locaux (spécifique au site de Saint Jean).....	14
2.2.6. Les démarches administratives (spécifique au site de Bondy Nord).	14
2.3. LES RESSOURCES UTILISÉES.....	15
2.3.1. Les motivations du créateur.....	15
2.3.2. Son environnement personnel.....	15
2.3.3. La dynamique associative.....	15
3. LA DYNAMIQUE LOCALE, ACTEURS ET TERRITOIRES.....	16
3.1. ANALYSE DE LA SITUATION SUR CHAQUE SITE.....	16
3.1.1. Analyse de la situation sur Saint Jean.....	16
3.1.2. Analyse de la situation sur Bondy Nord.....	17
3.1.3. Le rôle des collectivités locales.....	17
3.2. L'HYPOTHÈSE DE LA BANQUE SOLIDAIRE.....	18
IV. PERSPECTIVES.....	20
1. PERSPECTIVES GÉNÉRALES.....	20
1.1 OPPORTUNITÉ DE LA BANQUE SOLIDAIRE.....	20
1.2. UNE DYNAMIQUE À CRÉER.....	21
2. PERSPECTIVES PAR SITE.....	21
2.1. BEAUVAIS.....	21
2.2. BONDY.....	22

I. GENÈSE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

1. GENÈSE DU PROJET

Depuis 1992, dans le cadre du programme de lutte contre l'exclusion par l'initiative économique de la FPH, un travail est mené sur les dispositifs financiers facilitant la prise d'initiatives économiques en milieu défavorisé.

De ce travail sont nés deux groupes :

Le premier s'est constitué en association (Finansol) et regroupe des opérateurs financiers et des organismes financiers gestionnaires de fonds communs de placements éthiques. Ce groupe a mené différentes activités : rédaction d'un manifeste, inventaire de leur savoir-faire réciproque et définition de synergies, ... Il travaille aujourd'hui sur la mise en place d'un label pour les fonds communs de placements éthiques.

Le second groupe réunit le CIDR et ÉFICEA. Ce groupe a entrepris un travail exploratoire sur de nouvelles pistes de travail en matière de dispositifs financiers de lutte contre l'exclusion par l'initiative économique :

- définition avec les porteurs d'initiatives des outils financiers et d'accompagnement nécessaires pour qu'émergent et se développent leurs initiatives,
- définition des modes d'implication possibles des porteurs de projet et des différents acteurs de leur « territoire » intéressés dans la mise en place et la gestion de ces outils.

Le groupe a choisi de tester ces hypothèses de manière concrète sur deux quartiers : le quartier Nord de Bondy (ÉFICEA en partenariat avec les associations SOS ça bouge et Génération banlieue) et le quartier Saint Jean de Beauvais (CIDR en partenariat avec l'association le ROSEAU).

L'analyse transversale des résultats obtenus sur ces deux sites a ensuite été réalisée. Ce rapport présente les conclusions de cette analyse et formule des propositions quant aux suites à donner aux travaux menés, sur chacun des sites, et de manière transversale au niveau du groupe.

2. RAPPEL DES HUIT PRINCIPES POUR UNE BANQUE SOLIDAIRE

Les études menées sur ces deux quartiers sont parties des huit principes pour une banque solidaire établis lors de la rencontre de juin 1992 :

- créer des outils financiers adaptés aux besoins, aux contraintes, aux aspirations et à la culture de populations précises ;
- proposer aux bénéficiaires un processus de développement et ne pas s'en tenir au produit financier ;
- rechercher des garanties matérielles cohérentes avec la culture des bénéficiaires ;
- adopter des structures très décentralisées et associer les bénéficiaires à la gestion : double enjeu d'efficacité et de dignité ;
- s'insérer dans le dispositif local sans sacrifier au clientélisme : un équilibre à gérer ;
- gérer avec rigueur la distinction entre le coût du système financier et le coût de l'accompagnement ;
- mobiliser des ressources locales et des ressources éthiques ;
- développer par bourgeonnement et par réseau.

3. OBJECTIFS DES ÉTUDES AU SEIN DES DEUX QUARTIERS

3.1 OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est d'élaborer en liaison avec des personnes porteuses d'initiatives économiques ou groupes de personnes en situation difficile, et les ressources - humaines et financières - de leur environnement :

- des outils financiers et d'accompagnement aux initiatives économiques de ces personnes,
- le mode de participation de ces personnes au fonctionnement de ces outils,
- les modalités de l'insertion de ces initiatives et outils dans le développement local.

3.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- repérer les conditions sociales et économiques concernant les personnes susceptibles de prendre ou qui ont pris des initiatives économiques ;
- porter un diagnostic sur les principaux problèmes rencontrés par ces personnes compte tenu de ces situations ;
- repérer et analyser les initiatives prises par ces personnes pour surmonter les difficultés et notamment les formes de solidarité sur lesquelles elles ont pu s'appuyer (au niveau de la famille, du quartier, etc) ;
- repérer les gisements d'activités possibles existantes dans leur environnement immédiat, gisements signalés par des initiatives prises ou envisagées ;
- identifier et analyser les actions des associations et organismes qui peuvent aider ou auxquelles les personnes peuvent avoir accès dans leur environnement immédiat ;
- définir avec les intéressés les outils - financiers et d'accompagnement - nécessaires pour que les initiatives puissent émerger et se développer ;
- étudier les modes d'implication des personnes et de leur environnement proche (quartier, commune, ...) dans la mise en place et la gestion de ces outils : animation favorisant l'émergence d'initiatives, épargne et caution mutuelle pour le crédit.

II. MÉTHODOLOGIE COMPARÉE

1. DEUX ÉTUDES ISSUES D'UN PROJET COMMUN

Les deux études, conduites entre octobre 1996 et juillet 1997, sont issues d'un même projet, rappelé précédemment. Elles partageaient donc, a priori, les mêmes objectifs et les mêmes finalités.

Dans les deux cas, les études s'appuient sur un partenaire local, ROSEAU pour le quartier de Saint Jean et Sos ça bouge pour le quartier de Bondy Nord. On peut noter cependant que ROSEAU intervient depuis peu sur le quartier et cherche à conforter son action, alors que Sos est née à Bondy il y a une quinzaine d'années. Cette différence n'a pas de conséquence sur l'étude, chaque partenaire ayant développé plus particulièrement sa recherche suivant ses manques et ses ressources. L'étude de Saint Jean s'attache ainsi à une étude très complète du quartier, de ses ressources et manques, de sa composition et de son histoire. Quant à l'étude menée sur Bondy Nord, l'appartenance de Sos ça bouge et de ses acteurs à l'histoire du quartier aurait pu conduire à une subjectivité trop importante, que l'on a cherché à compenser en faisant appel, tout au long de l'étude, à une confrontation systématique avec l'ensemble des autres acteurs/observateurs du quartier (institutions et associations).

Les études ont été menées dans les deux cas par recueil d'informations sur le territoire observé, puis par une phase d'enquête auprès des acteurs. Durant la deuxième phase, on a veillé à organiser des réunions participatives réunissant acteurs, habitants et organismes, afin de partager les hypothèses de travail.

L'objectif était de tester la dynamique de création potentiel, ses freins et ses ressources, de tester l'hypothèse de la Banque Solidaire comme moteur d'une action de développement.

2. UNE DIFFÉRENCE DE SUJET/CIBLE SUR LE FOND

L'origine commune des études et la comparaison des deux méthodes d'approche semblaient donner aux études un déroulement identique.

Les réunions de concertation entre les partenaires et les rapports intermédiaires ont permis de mettre rapidement en évidence une différence de fond dans les objectifs que se fixaient ROSEAU/CIDR d'un côté, et Sos ça Bouge/ÉFICEA d'autre part.

Cette différence est en soi un enseignement intéressant de l'étude.

En effet, il est apparu que le public cible de l'enquête n'était pas défini de la même façon dans les deux cas.

Pour Saint Jean, on a choisi de rechercher les créateurs dans la population même, en recrutant des jeunes, acteurs du quartier, qui ont mené une recherche dans la rue, les halls d'immeubles et dans leur environnement. La population cible était donc l'ensemble des habitants, et on recherchait, à travers une "pêche aux porteurs", à la fois les idées de création (les besoins) et les porteurs eux-mêmes (le désir de créer).

Dans le cas de Bondy Nord, la recherche a été menée de façon plus restrictive auprès des porteurs de projets qui s'étaient déjà signalés auprès des organismes d'aide. Les enquêteurs ont donc réuni les différents fichiers regroupant toutes les démarches de création sur un peu plus d'un an, en y associant des démarches réussies connues (création d'entreprise effective). Ils ont procédé ensuite à la sélection d'un panel représentatif des échecs, réussites et abandon, et ont mené des enquêtes individuelles semi directives auprès d'une trentaine de ces personnes.

Ces deux approches ont permis de mettre en évidence les différences de vues initiales entre les partenaires.

Le concept de "créateur" n'a pas été compris de la même façon dans les deux cas. Pour le CIDR, il semble être perçu au sens large, comme "preneur d'initiative". Ces initiatives peuvent revêtir des formes très variées à partir du moment où elles participent à l'enrichissement de la communauté ou de la personne (équipement collectif, associations, lieux de vies, entreprises commerciales ou artisanales, ...). De plus, ces prises d'initiatives sont fortement liées au développement local. En fait, l'étude a été menée, avec, pour finalité, l'élaboration d'une stratégie de développement local s'appuyant sur la prise d'initiatives des habitants.

ÉFICEA a, quant à elle, interprété le concept de créateur comme le créateur d'une société commerciale ou d'une activité artisanale au sens juridique, fiscal et social.

L'enquête a donc porté beaucoup plus sur une approche individuelle des freins et ressources d'un public cible qui se caractérisait par la mise en œuvre effective de la démarche de création. La mise en œuvre étant repérée par la prise de contact volontaire avec un organisme de soutien.

3. DES RÉSULTATS ENRICHIS PAR CETTE DOUBLE APPROCHE

Loin d'avoir éloigné les deux études, cette différence de vision semble avoir permis de toucher globalement un public plus diversifié en lui posant des questions identiques et d'obtenir tout compte fait des résultats significatifs.

Mais, au-delà, cette différence de vision est symbolique d'une différence d'approche « culturelle » qui porte sens.

Pour caractériser, on pourrait dire que le CIDR a développé une méthodologie éprouvée dans des actions de développement au Sud, fondée sur l'approche d'une communauté qui peut initier son développement endogène par la prise d'initiative des individus qui la composent. Cette approche, très riche, a tendance à minimiser les contraintes exogènes qui s'imposent au territoire et aux individus. L'environnement légal et réglementaire, la partition des domaines publics et privés, le rôle des institutions collectives n'apparaissent pas comme centraux.

De façon inverse, ÉFICEA a totalement intégré les contraintes de l'environnement et les représentations. L'orientation de l'enquête a donc été dès l'origine un public cible, issu tout à la fois d'une définition légale et réglementaire, les créateurs d'entreprises (SARL, artisanat ...) et d'une représentation majoritaire marquant les limites entre l'économie privé et le monde social et public.

Ces deux approches ne sont pas contradictoires, mais relèvent de deux logiques qui nous semblent complémentaires. L'observation des deux quartiers, à partir de lunettes relativement différentes, donne une vision beaucoup plus pertinente et complète (aussi contradictoire que cela puisse paraître).

L'étude sur la Banque Solidaire nous apparaît comme devant emprunter aux deux démarches. L'approche de ROSEAU/CIDR est sur le fond proche philosophiquement du concept de Banque Solidaire. Elle s'intéresse aux possibilités de développement à partir de dynamiques d'habitants sans exclusive et apporte à notre vision un regard plus global sur le développement d'un territoire et de sa population. L'approche d'ÉFICEA/SOS ça bouge est

inscrite dans la réalité plus concrète du créateur d'entreprise et interroge plus précisément les dynamiques institutionnelles et les outils qui accompagnent cette démarche. La synthèse nous apparaît complémentaire en ce sens qu'elle nous permet d'associer à une approche globale de développement une approche plus sectorielle, mais plus proche des réalités institutionnelles et juridiques. Le chemin vers une Banque Solidaire doit emprunter à ces deux démarches de façon complémentaire.

III. ANALYSE DES RÉSULTATS

1. PRÉSENTATION DES DEUX QUARTIERS

1.1. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

1.1.1. Cités dortoirs, chômage et précarité

Les deux sites (quartier saint Jean de Beauvais et ville de Bondy, notamment ses quartiers Nord) se caractérisent par :

- une population jeune (47 % de moins de 25 ans à Saint Jean, 28 % de moins de 19 ans à Bondy),
- une population d'origine étrangère importante (17 % de population étrangère à Bondy, 42 communautés représentées dans le quartier de Saint Jean),
- un fort taux de chômage (20 % en décembre 1995 à Saint Jean et 11, 7 % à Bondy en 1990) et un nombre de bénéficiaires RMI en constante augmentation.

Les deux sites s'apparentent en fait à des cités-dortoirs, même si dans un cas -Bondy- l'ensemble de la ville peut être considéré comme ville dortoir, alors qu'à Beauvais, il s'agit simplement d'un quartier (Saint Jean).

La majorité de la population travaille hors du site (ville ou quartier), essentiellement en tant qu'employés ou ouvriers (67 % de la population à Bondy contre 40 % pour la moyenne nationale).

Dans les deux cas, les activités économiques développées sur le site sont d'une part peu nombreuses et d'autre part essentiellement commerciales. Ces petits établissements commerciaux sont peu pourvoyeurs d'emplois.

Cités dortoirs, Bondy et Saint Jean se caractérisent donc par une faiblesse en activité économique. Cette situation, dans le cadre d'une augmentation généralisée du chômage, fixe dans les quartiers une population importante, sans emploi, sans activité, susceptible de sombrer dans l'exclusion.

La précarité est déjà très présente pour nombre de familles au sein des quartiers. Ainsi, sur le quartier de Saint Jean, l'analyse de l'offre financière montre que la majorité des clients sont mono-détenteurs d'un compte sur lequel ils perçoivent les allocations. Le montant des allocations est généralement retiré le jour même où il est viré, afin de payer les factures et de rembourser les dettes. Plusieurs familles vivent ainsi entièrement à crédit auprès des commerçants qui ont adapté leurs services à la situation des clients (autorisation de paiement en fin de mois, avances remboursables, ...). Les conditions de ces « prêts » ou « avances » ne sont pas connues. Les placements à moyen terme sont très rares. Beaucoup d'habitants, frappés d'interdits bancaires, n'ont plus de chéquiers.

La création d'entreprise pâtit de son inscription dans ce contexte a priori défavorable : absence d'épargne, faible pouvoir d'achat de la clientèle potentielle.

Cette absence de solvabilité a été plusieurs fois pointée par les habitants comme constituant un des principaux freins à la création. Plusieurs services ou commerces ont dû fermer faute de rentabilité. On peut donc s'interroger sur la viabilité d'entreprises implantées sur le quartier et à seule destination des habitants. D'autres pistes devront être développées comme la création d'activités concernant un public plus large, l'implantation d'entreprises créées par les habitants à l'extérieur du quartier ou encore le lancement d'activités économiques adaptées au pouvoir d'achat ...

1.1.2. ZRU, Zones franches : de nouvelles opportunités pour la création d'entreprises ?

Dans chacun des deux sites, des opportunités nouvelles se dessinent qui semblent constituer des encouragements à la création d'activités économiques sur le quartier.

Ainsi, le quartier de Saint Jean vient d'être classé ZRU et bénéficie donc d'aides à la création d'entreprises, comme l'exonération de charges sociales pour les entreprises qui souhaiteraient s'installer sur le quartier. Par ailleurs, une ancienne caserne à la limite du quartier (caserne Agel) pourrait être rachetée par la ville et éventuellement utilisée comme local pour l'implantation de nouvelles activités économiques.

Le quartier de Bondy Nord bénéficie, lui, du dispositif Zone Franche depuis décembre 1996. Ce dispositif permet aux entreprises implantées sur la zone, ou qui s'y implantent, de bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux importants.

L'objectif de cette mesure est essentiellement une redynamisation économique de territoires en grande difficulté. D'une durée de cinq ans, les avantages sont, pour les entreprises qui se créent ou souhaitent s'installer sur la zone, soumis à la contrainte d'embaucher 20 % du personnel nouveau sur le quartier.

Dans la réalité, ces mesures ne semblent pas encore avoir porté de fruits en termes de création d'entreprises sur le quartier.

Ainsi, dans le quartier de Bondy Nord, les différentes institutions, que ce soit l'État, les chambres consulaires ou la ville, ont mis l'accent sur la consolidation des entreprises existantes, la relocalisation d'entreprises et la création d'emploi. Les très petites entreprises en création sur le quartier sortent ainsi des politiques mises en place dans ce cadre. Pire, les créateurs se trouvent confrontés à une flambée des prix des bureaux et locaux industriels.

À Bondy Nord comme à Saint Jean, les créateurs du quartier peuvent comme les autres bénéficier des avantages procurés par les dispositifs mis en place, mais aucune politique particulière n'est prévue pour informer et inciter les habitants du quartier à l'initiative économique. Les municipalités ne semblent pas, en effet, croire à ce type de dynamique.

1.2. DYNAMIQUES SOCIALES

Dans les deux sites (Saint Jean, Bondy Nord), le territoire (quartier) ne correspond pas à une communauté. Le quartier n'est d'ailleurs pas toujours bien perçu, voire rejeté par ses habitants, notamment les jeunes qui ne songent qu'à pouvoir le quitter. Il n'existe pas d'identité territoriale. Le quartier comporte en fait en son sein de multiples communautés, qui s'ajustent ou non à des territoires géographiques (micro-quartiers au sein du quartier Saint-Jean) et peuvent parfois dépasser le cadre du quartier (exemple d'une tontine de femmes africaines couvrant toute la ville de Beauvais).

Les pratiques d'entraide et de solidarité se limitent généralement à la famille proche (appui financier, soutien en cas de difficultés). Elles s'élargissent, dans certains cas, à toute une communauté (exemple : décès et rapatriement des corps dans la communauté maghrébine). Au sein des deux quartiers, on ne trouve pas d'associations ou de réseaux associatifs suffisamment généralistes et reconnus pour porter une dynamique.

À Bondy Nord, le maillage associatif au sein du quartier est relativement affaibli. Les quelques essais de lancer une dynamique associative interne au quartier ont, jusqu'à présent, échoué. Les intervenants associatifs sont surtout issus de l'extérieur, la ville de Bondy a ainsi connu la réussite et le développement d'une association SOS ça bouge, née d'un quartier du centre ville mais qui s'intéresse aujourd'hui, par l'importance qu'elle a prise, à l'ensemble de la ville. Bien qu'extérieure à Bondy Nord et n'impliquant pas directement les habitants du quartier, cette association est tout à la fois un exemple et une école pour la prise d'initiatives au sein du quartier.

De même sur Saint Jean, l'échec de plusieurs initiatives associatives a amené une perte de confiance dans l'action collective. Le nombre d'associations reste important, mais leur activité est très cyclique, ponctuelle. Beaucoup sont initiées par des jeunes dans l'espoir, à travers cette association et des éventuelles subventions dont elle pourra bénéficier, de créer son propre emploi de salarié. Plusieurs associations portent des couleurs politiques. Les habitants sont assez critiques vis-à-vis de ces structures.

1.3. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

L'environnement institutionnel est très différent sur Bondy qui bénéficie d'une large gamme d'intervenants, y compris dans le domaine de la création d'activités économiques et le quartier de Saint Jean, où la seule structure d'appui à la création d'entreprise est le Roseau.

Ainsi à Bondy, la problématique est davantage celle de la rationalisation de l'offre en favorisant une concertation et une coordination entre intervenants. En cela, l'instance partenariale créée autour de la mise en place et du suivi de la zone franche est probablement un espace de concertation à valoriser. On remarquera cependant que, à l'origine, quasiment aucune institution n'est présente au sein de Bondy Nord, mais le caractère prioritaire de la zone franche amène les différents partenaires à renforcer leurs attentions sur ce quartier, soit en proposant leurs services aux acteurs du quartier de façon privilégiée, soit en développant des actions spécifiques.

Au contraire, à Saint Jean, il s'agit de faire connaître le Roseau et ses activités à travers une ou deux créations d'entreprises significatives pour le quartier. La problématique est plutôt celle d'une confiance à reconquérir : confiance des habitants en eux-mêmes et en des structures extérieures et nouvelles comme le Roseau.

2. LES CRÉATEURS : RESSOURCES ET CONTRAINTES

2.1. PUBLIC SUR LEQUEL A PORTÉ L'ENQUÊTE

Comme nous l'avons vu plus haut, les deux études ont été réalisées sur des publics sensiblement différents. Pour le quartier de Saint Jean, il s'agissait d'habitants du quartier rencontrés sur le terrain qui émettaient un besoin ou un désir d'initiatives au sens large. Pour Bondy, le public enquêté est composé de porteurs de projet d'entreprise déclaré. Dans les deux cas, l'approche individuelle a été complétée par des réunions collectives, et les partenaires associatifs ou institutionnels ont également été consultés.

Les réponses recueillies permettent cependant de présenter une analyse générale des freins et ressources exprimés que nous retrouvons dans les deux cas. Nous présenterons également quelques observations repérées sur un seul des deux sites, mais consécutives à la position des interlocuteurs par rapport à l'avancement du projet.

2.2. FREINS ET OBSTACLES À LA PRISE D'INITIATIVES

Les freins et obstacles à la prise d'initiatives peuvent être regroupés autour de six thèmes : le déficit en information et en formation, les besoins de financement, l'isolement que l'on retrouve fortement dans les deux études, ainsi que le manque de confiance en soi et dans son quartier, les problèmes de locaux plus particulièrement évoqués à Saint Jean, les contraintes administratives de la création, fortement évoquées à Bondy.

2.2.1. Le déficit en information et formation

Cité dans les deux études, l'accès à l'information et la formation n'apparaît pas comme suffisant dans tous les cas. Soit le public interrogé ne connaît pas les possibilités qui lui sont offertes, soit il a été en contact avec un organisme d'aide qui lui paraît trop spécialisé et non adapté à sa demande. L'impression générale est celle d'être rejeté ou réorienté vers d'autres structures, sans trouver de réponse à ses demandes. L'analyse de l'offre d'information et de formation fait en effet apparaître sa spécialisation sur un certain type de projet de création ou de public. Par ailleurs, il apparaît que les prestataires n'ont que peu de relations entre eux et ne peuvent ainsi ni coordonner leurs actions sur

un territoire, ni orienter utilement. Qu'il y ait de nombreux prestataires, comme à Bondy, ou beaucoup moins comme à Saint Jean, l'accès à l'information et à la formation est jugé comme difficile et complexe, et parfois considéré comme inaccessible aux habitants.

2.2.2. Les besoins de financement

Les besoins de financement sont cités par l'ensemble des personnes interrogées, quelle que soit leur situation face à la création. A priori, les créateurs interrogés sur les deux sites n'ont pas ou peu de capitaux personnels.

Lors de la genèse de l'idée, le questionnement est surtout orienté vers une recherche des droits et possibilités d'aides, ensuite, et au fur et à mesure que le projet se développe, la lenteur, la lourdeur administrative et les contraintes que les organismes financiers imposent sont pointées. La lecture des différents questionnaires et les parcours étudiés nous permettent de repérer que la demande financière des projets est souvent liée au potentiel d'aide repéré, plus qu'aux besoins générés par l'activité à développer. On construit donc bien souvent le projet à partir de ce qui est vécu comme possible au niveau des aides financières avant de se confronter aux organismes d'aides et aux banques.

2.2.3. L'isolement

Les porteurs d'initiatives ressentent un certain isolement. C'est sans doute un phénomène qui s'accroît plus on se rapproche de la création d'une activité économique. Cette remarque a été faite de façon un peu systématique par les créateurs de Bondy. L'éclatement des organismes de soutien et de formation et le morcellement de leurs prestations laissent le créateur isolé. La distance qui sépare les conseils classiques et les méthodes, parfois un peu théoriques qu'on lui propose, et la réalité de sa situation et de ses préoccupations provoquent un sentiment d'incompréhension. Le passage de l'idée à la prise de responsabilité d'un projet voit souvent le cercle des relations s'éclaircir, comme repéré à Saint Jean. La perception fortement individualiste du projet de création d'entreprise par la communauté a sans doute tendance à renforcer ce phénomène par la suite. Il existe donc une demande explicite de lieu d'échanges et d'entraides chez les créateurs pendant la création, mais également après.

2.2.4. Le manque de confiance en soi (spécifique au site de Saint Jean)

Ce frein à la création apparaît en amont de la formulation du projet de création. C'est pourquoi il n'a pas été mis en avant lors des entretiens sur Bondy. Ce manque de confiance touche autant l'image de la personne, qui ne se sent pas suffisamment qualifiée pour lancer une initiative, que l'image du quartier et de sa population, qui est dévalorisée par ses propres habitants.

Certains considèrent ainsi que le quartier ne peut accueillir d'activité pour des raisons d'insécurité ou de manque de solvabilité. Cette vision négative de sa communauté et de ses ressources est considérée comme un frein à la création, car elle empêche toute velléité de prise d'initiative en la considérant comme vouée à l'échec.

2.2.5. Les locaux (spécifique au site de Saint Jean)

La question de l'absence de locaux sur le quartier de Saint Jean a également été soulevée. Il s'agit d'une problématique plus locale, mais qui permet d'introduire dans notre relevé freins/ressources la question des infrastructures disponibles pour la création d'entreprise.

2.2.6. Les démarches administratives (spécifique au site de Bondy Nord)

La difficulté rencontrée par les créateurs dans leur démarche administrative a été citée de façon systématique. Ce qui n'est qu'une appréhension diffuse à l'origine devient rapidement un parcours du combattant quand la démarche de création est engagée, au point de constituer le principal obstacle cité. Tous les partenaires du créateur sont visés, les organismes d'aide dans le montage des dossiers, les banques et autres financiers et bien sûr le greffe, l'URSSAF et les Chambres Consulaires. Les créateurs ont l'impression de se heurter à une barrière dont ils ne comprennent pas toujours les codes et l'utilité. Les contraintes auxquelles ils sont soumis (déclaration et remise de dossier) s'accompagnent d'une diversité d'interlocuteurs et des temps d'instruction et de décision qui rendent opaque et incertain le chemin parcouru. La capacité à répondre à ces demandes n'est pas fondée sur les compétences de l'entrepreneur dans sa pratique professionnelle.

2.3. LES RESSOURCES UTILISÉES

Chaque créateur utilise des ressources multiples ; nous avons choisi d'en présenter trois qui reviennent dans les enquêtes menées : la motivation, son environnement personnel et la dynamique sociale dans laquelle il s'inscrit.

2.3.1. Les motivations du créateur

La motivation première du créateur est souvent la création de son propre emploi. On retrouve beaucoup de personnes au chômage parmi les créateurs entendus. Cette raison initiale ne fait cependant pas de la création un acte de dernière chance. En effet le projet est vécu de façon positive et valorisante. La volonté d'être indépendant et de se réaliser dans une activité librement choisie est également souvent citée. Les manques repérés dans leur environnement sont également à l'origine de la création. Les quartiers en difficulté étudiés offrent une palette de manque et d'attente souvent importante comme le montre l'étude sur Saint Jean (marché, commerces de proximité, restauration, services aux personnes ...)

2.3.2. Son environnement personnel

Le soutien du conjoint ou d'amis proches est une condition fréquente dans la décision de se lancer. À Bondy, on a pu noter également, chez certains créateurs, que la présence d'autres entrepreneurs chez leurs proches ou dans leur famille était déterminante.

2.3.3. La dynamique associative

La vitalité de l'environnement du créateur, et son expérience dans le domaine associatif en général, sont un atout important. On s'est ainsi aperçu, au cours de l'étude sur le site de Bondy, qu'une part importante des créations d'entreprise avait été réalisée par des acteurs associatifs issus des quartiers. Encore faut-il préciser que cette richesse est observée sur l'ensemble de Bondy et a peu profité à Bondy Nord, plus faible en association. Par ailleurs, la plupart des créations observées ne sont pas implantées dans le quartier. Il reste que ce passage de la participation et de la prise d'initiatives en matière sociale ou culturelle à la création d'entreprise a pris plusieurs années, mais a permis la naissance de plusieurs entreprises. L'analyse sur Saint Jean confirme ce diagnostic en mettant en évidence la situation inverse. La faiblesse d'implication dans le tissu associatif et une vision négative de la

dynamique social nuisent à la prise d'initiatives. En revanche, les quelques promoteurs dynamiques repérés sur le quartier sont également issus d'associations aujourd'hui disparues.

3. LA DYNAMIQUE LOCALE, ACTEURS ET TERRITOIRES

3.1. ANALYSE DE LA SITUATION SUR CHAQUE SITE

3.1.1. Analyse de la situation sur Saint Jean

Le nombre important d'associations sur Saint Jean n'entraîne pas de véritable dynamique sociale. Ces associations sont plus ou moins dynamiques, et leur implication dans la vie du quartier se fait de manière inégale et ponctuelle. Leur activité est cyclique et très liée à la personnalité de leur responsable. Les associations créées par les jeunes ont souvent des durées de vie assez courtes. Les associations sont dans l'ensemble domiciliées sur le Plateau et ne touchent pas les micro-quartiers. Parfois politisées, elles n'ont que peu de contact entre elles.

Les habitants semblent critiques par rapport aux associations. Le morcellement du territoire en micro-quartiers d'appartenance et la vision très négative du quartier et de ses ressources, partagée par beaucoup, ne favorisent pas la naissance d'une dynamique sociale à l'échelle du quartier.

Quelques initiatives ont marqué les habitants, le Centre Jacques Brel, un centre socioculturel, Exotic Délice, un restaurant de femmes du quartier, ADAI, structure d'insertion et Kolobane, une crèche, mais, à l'exception de cette dernière, ces initiatives n'existent plus à ce jour.

La politique institutionnelle sur le quartier s'est concrétisée au sein du DSQ puis de la convention Ville/État. Elle n'a cependant concerné que les opérations de restructuration urbaine sans réelle participation des habitants.

Il n'y a pas de dynamique sociale et la situation "dépressive" des habitants, la mauvaise image en interne et en externe, rendent difficile une relance naturelle. L'intervention de ROSEAU, à partir de micro-projets réussis, peut permettre de passer d'une logique d'échec à une reprise progressive de confiance.

3.1.2. Analyse de la situation sur Bondy Nord

La faiblesse du quartier en termes d'emploi est renforcée par un faible développement associatif et un sous-équipement en équipement communal.

Il faut noter le nombre important d'institutions et d'organismes intervenant en soutien à la création d'activités sur le secteur, aucun de ces prestataires n'étant malheureusement implanté dans le quartier.

« Tous Ensemble », la seule association ancrée dans le quartier et reconnue par les jeunes, a déposé son bilan depuis peu. Une autre association proche du quartier, l'ATEP 93, qui développait un travail important, a, elle aussi, cessé ses activités. L'ensemble du tissu local est ainsi fortement fragilisé. Bondy Nord ne compte plus aujourd'hui que quelques structures à l'objet plus précis, qui se révèlent peu disponibles à une démarche globale.

Les ressources associatives sont donc souvent à trouver à l'extérieur du quartier. L'association Sos ça Bouge, implantée à l'origine au sein du quartier Delattre, intervient aujourd'hui sur toute la ville. On peut également citer le RILE, Réseau d'Initiative Locale pour l'Emploi, installé à Bondy, ou l'ADIE qui intervient sur le secteur.

Bondy Nord compte également peu d'équipements municipaux ou administratifs, mais l'inscription en Zone Franche et la création récente d'une Mission Locale pourraient permettre d'inverser la tendance. La plupart des institutions, Chambre de Commerce et des Métiers, ANPE, Préfecture, s'intéressent de près à ce territoire.

3.1.3. Le rôle des collectivités locales

Dans le cas des deux quartiers étudiés, les mairies jouent un rôle dynamique et fédérateur face à l'absence d'une dynamique associative suffisamment forte. Elles bénéficient pour ce faire d'outils de mobilisation, que ce soit à travers les mécanismes du contrat de ville ou, pour Bondy Nord, du statut de zone franche. On observe cependant que l'implantation des habitants reste très souvent formelle dans les pratiques de concertation et que les dynamiques internes au quartier ne sont pas considérées comme porteuses par les collectivités. Ce phénomène est particulièrement dommageable car la mairie a sur ces quartiers la principale légitimité permettant de coordonner les dynamiques à l'œuvre. Malgré leur relatif manque d'intérêt pour la mobilisation effective des habitants, les collectivités locales seront, de fait, un partenaire incontournable, qu'elles soient actives ou passives, dans le lancement d'une dynamique locale. Ce phénomène est largement renforcé

par les dispositifs de la politique de la ville à l'œuvre sur ces sites, la mairie devenant un passage obligé pour obtenir le soutien de l'ensemble des institutions.

3.2. L'HYPOTHÈSE DE LA BANQUE SOLIDAIRE

La question de la Banque Solidaire était posée dans les présupposés de l'étude. On a donc posé la question de cet outil au sein des deux études. Dans les deux cas, le temps de l'étude n'a permis que de tester l'adéquation de cet outil avec les problématiques locales.

Dans les deux cas, la mise en place d'un outil concret n'est pas apparue comme immédiatement réalisable. La raison principale est la nécessité de l'existence préalable d'une dynamique locale appuyée sur une communauté d'appartenance. Cette situation ne semble pas être réunie dans les deux quartiers.

Les remarques émises par les habitants interrogés, notamment à Saint Jean, montrent qu'ils développent une vision très classique de l'outil financier, professionnalisme, sécurité, rentabilité. Ils vivent le système financier comme une entité extérieure et des règles sur lesquelles ils ne se permettent pas d'intervenir.

De même à Bondy, la multitude des dispositifs existants amène les créateurs à demander en priorité un soutien au niveau administratif, des lieux d'échanges et de partenariat, avant de penser au dispositif bancaire.

En fait, et sans que l'étude ait permis d'approfondir ce point, il semble que la dynamique Banque Solidaire, si elle garde un intérêt évident en termes de développement local, ne puisse constituer une stratégie de développement qu'en s'appuyant sur des caractéristiques précises que l'on ne trouve pas forcément réunies dans les quartiers en difficulté étudiés. Il s'agit en premier lieu d'une réelle communauté, fondée sur une culture commune et disposant de la capacité de penser son développement. Dans un deuxième temps, un diagnostic engagé dans cette communauté doit repérer comme prioritaire la question des moyens financiers, et donc permettre l'engagement dans un processus de réappropriation.

La situation des quartiers en métropole répond rarement à ces présupposés. L'existence récente de ces quartiers, une à deux générations maximum, leur composition multiculturelle, et surtout l'existence d'une société fortement

structurée autour d'un corps de règles et de représentations, ont tendance à isoler l'individu et à freiner la naissance de communauté de destin.

La priorité semble devoir être donnée au développement d'une réelle dynamique collective sur laquelle un certain nombre d'outils mobilisateurs peuvent se greffer utilement. À cet égard, la dynamique Banque Solidaire, compris comme une méthode progressive de mobilisation des habitants et de réappropriation d'espaces considérés comme prioritaires (l'espace financier pouvant être ou non prioritaire) est à retenir. Mais la dynamique est à lancer en amont d'un outil déjà défini.

IV. PERSPECTIVES

1. PERSPECTIVES GÉNÉRALES

1.1 OPPORTUNITÉ DE LA BANQUE SOLIDAIRE

Parties sur des objectifs et avec des portes d'entrée relativement différentes, les conclusions des deux études sur Beauvais et Bondy sont relativement similaires.

L'hypothèse d'une synergie à créer entre dynamique de développement local au niveau du quartier et création d'entreprises est pleinement validée. En revanche, sur les deux sites, il apparaît clairement que les dynamiques sociales sont encore trop fragiles pour qu'on puisse s'appuyer sur celles-ci pour créer une banque solidaire.

La priorité doit aller à la reconstruction des liens sociaux, à l'encouragement et l'accompagnement des dynamiques collectives multiples, quelle que soit leur vocation (culturelle, sportive, sociale...). Ce maillage social et cette dynamisation des solidarités et du tissu associatif semblent en effet indispensables :

- pour favoriser l'émergence d'initiatives économiques individuelles,
- pour encadrer et soutenir les créateurs,
- pour aller plus loin dans la discussion autour d'un outil financier.

En effet, qu'est-ce que le projet de banque solidaire ? Il existe deux niveaux pour l'appréhender, le niveau « banque » et le niveau « solidaire » :

- « banque » : comme alternative financière à la banque classique (hypothèse de besoins non couverts),
- « solidaire » : comme conception plus « politique » par rapport au développement local du territoire, à la réappropriation par la population de ce processus de développement.

Il existe aujourd'hui un certain nombre de systèmes financiers alternatifs, variés dans leur mode d'intervention, qui essaient de répondre aux besoins des créateurs, même si la participation de ces derniers au fonctionnement de ces systèmes financiers pourrait en améliorer le fonctionnement. Le premier niveau ne saurait donc justifier à lui seul la création d'une banque solidaire.

1.2. UNE DYNAMIQUE À CRÉER

Le second niveau semble davantage intéressant : la banque solidaire comme outil de redynamisation économique et sociale d'un quartier. Elle nécessite cependant un certain nombre de préalables, notamment celui de travailler autour de l'émergence d'un projet de développement et de dynamisation des initiatives économiques et des solidarités au sein du quartier avec les habitants du quartier. La banque solidaire n'est qu'un moyen au service de l'exécution de ce projet. Tant qu'il n'aura pas vu le jour, l'outil banque solidaire n'apparaîtra pas comme prioritaire.

La priorité aujourd'hui semble moins être la mise en place d'un outil financier (la « banque ») que le renforcement des solidarités (« solidaire »). Ce renforcement des liens sociaux est non seulement une condition préalable à l'implantation de tout instrument ou outil, surtout financier, qui se veut solidaire, mais il est indispensable pour inverser la dynamique au niveau des quartiers défavorisés et y enclencher un véritable processus de développement, porté par les populations.

2. PERSPECTIVES PAR SITE

2.1. BEAUVAIS

L'étude a permis de repérer :

- qu'il existe des porteurs de projets potentiels sur le quartier,
- qu'il existe des idées d'activités pour le quartier à développer,
- qu'une dynamique aussi faible soit elle a été engagée pendant l'étude avec les réunions hebdomadaires.

Il est important de poursuivre l'étude afin d'approfondir le travail initié, de mieux « pénétrer » le quartier afin de comprendre ses différentes facettes. Pour cela, l'association Le Roseau doit se faire connaître et reconnaître sur Saint Jean, par la réalisation d'actions concrètes et visibles qui auront une valeur symbolique pour les habitants du quartier.

La prochaine étape sera donc de gagner la confiance des habitants par la réalisation de deux ou trois projets importants pour le quartier (lieu de rencontre, restaurant, ...) et/ou l'accompagnement de porteurs de projet du quartier.

Dans un premier temps, il sera important de s'appuyer sur les adultes, qui semblent les plus dynamiques, motivés et disponibles pour construire un projet de quartier.

À partir de ces réalisations concrètes et de la confiance grandissante, il sera alors possible d'approfondir le travail de discussion et d'animation de fonds sur les outils d'accompagnement et financiers à mettre en place pour promouvoir les initiatives économiques du quartier, le mode de participation des habitants au fonctionnement de ces outils et les modalités de l'insertion de ces initiatives et outils dans le développement local.

2.2. BONDY

Les dynamiques à engager sur le site semblent avant tout devoir être caractérisées par leur aspect partenariat. Il n'y a en effet pas de carence a priori en outil, mais plutôt un déficit de partenariat, de communication, de mobilisation et de participation des habitants. C'est donc avant tout aux acteurs de construire eux-mêmes les mécanismes qui répondront à leurs problèmes. Les propositions formulées sont donc plus inspirées par la volonté de mettre en place les mécanismes qui permettront cette recherche collective :

- du côté des prestataires de services, rationaliser l'offre en mettant en place des mécanismes de concertation et de coordination entre les différentes structures d'appui (antenne locale du centre téléphonique ÉFICEA, rencontres régulières des structures d'appui, ...),
- permettre aux créateurs de sortir de leur isolement (mise en place d'un réseau ou club de créateurs),

- développer la volonté d'entreprendre et qualifier les acteurs (développement du tissu associatif ou communautaire comme moyen de favoriser l'émergence initiatives économiques individuelles à terme).